

Département de la Drôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

| | |
|-----------------------|----|
| Nombre de Conseillers | |
| Afférent au Syndicat | 42 |
| En exercice | 42 |
| Présent | 28 |
| Votant | 32 |

Date de convocation : 31/03/2020

**Approbation de la note de
présentation brève et
synthétique du BP 2021**

Délibération n°10-2021

Séance du 12 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la salle des Fêtes à Claveyson sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : Armelline AUDRIEU, Romain BOITEL, André BOUILLY, David BOUVIER, Pascal BRUNET, Yves CHAREYRE, Mickaël CHAZALON, Agnès CHRIST, Denis COURMONT, Marin DERNAT, Anthony DOSSARD, Gérard ESCOFFIER, François FAURE, Max FIGUET, Jean-Rémi FROGET, Alain LACROIX, Ludovic LACROIX, Agnès MARGIRIER, Yves MONNIER, Gilles MORGUE, Gilbert MOUNIER-VEHIER, Alain NOIR, Patrice REBOULLET, Elina REYNAUD, Philippe RIGNOL, Jean-Marc ROZIER, Didier SAPET, Stéphane SARRAZIN.

Excusés : Céline BLAIN, Norbert COQUERAY, Thierry DESSERTENNE (pouvoir écrit à Agnès CHRIST), Claude FOUREL (pouvoir écrit à Gilbert MOUNIER-VEHIER), Romaric FORT, Axel GALLAIT (pouvoir écrit à François FAURE), Patrick GAUTHIER (pouvoir écrit à Jean-Marc ROZIER), Alexandre GUILLIEN, Hervé JACQUET, Ludwig MONTAGNE, Lilian ROBIN, Cédric ROUSSELLET, Daniel SIRERA et Martine VEYRAT.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-36 et L2313-1,

Après avoir approuvé le Budget Primitif 2021,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE la note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2021 ci-jointe.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

